

Les Essentielles de février 2021

Petite séance de rattrapage avec les informations à retenir du mois

ENTRETIENS PRO, PROMOS, MOBILITÉS ...

La [campagne d'entretiens professionnels et d'entretiens de formation](#) des personnels MTE-MCTRCT-Mer pour l'année 2020 est lancée. Idem pour [celle des IPEF](#) (Ingénieurs des Ponts, Eaux et Forêts) et [celle des agents du MAA](#). Pour les agents en DDI, elle renvoie à [l'arrêté du 28/01/2013](#) et l'emploi d'un [support spécifique](#). Cette campagne s'achèvera le 30/04/21. Un certain nombre de guides sont disponibles dans nos articles. Rappel : ces entretiens professionnels ne sont pas anodins dans la perspective des promotions et des mobilités.

Concernant les promotions pour les agents MTE-MCTRCT-Mer, et en application des lignes directrices de gestion (LDG), vous trouverez le [tableau du nombre de promotions, par clé de répartition, relatif à certains corps de catégorie A, B et C au titre de 2021](#). Y sont indiquées les différentes dates de publication des résultats de ces promotions 2021 pour les agents "Ecologie".

Pour les [OPA](#), la [note « promotion 2021 »](#) est [ICI](#).

Pour les agents "Agriculture", les [résultats de promotions 2021](#) ont déjà été publiés (22/02).

Question mobilité, la [note de gestion](#) (29-01-21) du cycle de mobilité de printemps (2021-9) ainsi que ses annexes sont à disposition.



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ, CAPITAL DÉCÈS ...

Un [pas historique](#) : c'est ainsi que nous définissons, le mois dernier, la concertation sur la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique. Depuis, [l'ordonnance PSC a été publiée le 17/02](#). Cette ordonnance acte notamment la participation obligatoire des employeurs publics, à hauteur de 50 %, à la complémentaire santé de leurs agents. Place maintenant à la négociation sur le sujet qui se déroulera tout au long de l'année. Le 25/02, la CFDT FP a adressé [sa contribution](#) sur le sujet, à la ministre.

L'ordonnance acte également que le capital décès sera revalorisé pour toute la fonction publique. En attendant, et à titre transitoire, un [décret modifie les modalités de calcul du capital décès](#) versé aux ayants droit de l'agent public décédé. Le montant de ce capital ne sera plus forfaitaire mais sera désormais déterminé par la rémunération perçue par l'agent avant son décès.

Côté social, toujours, un [groupe de travail DGAFP](#), s'est tenu le 28/01, relatif à l'examen du projet d'arrêté de base de données sociales (BDS) pour la Fonction publique Etat.

COVID-2019 EN FEVRIER 2021 ...

Le 22/01, une réunion s'est tenue, relative au [retour d'expérience \(Retex\) de la crise sanitaire](#) Covid-19 au MTE. La SG y a fait une présentation détaillée du plan d'actions envisagé. Le 08/02, [une instruction aux services relative à la poursuite d'activité](#) dans le cadre de la crise sanitaire était publiée. Toujours au MTE, la situation des agents et le nombre de cas Covid étaient mis à disposition [pour le 11/02](#) ainsi que [pour le 18/02](#).

Même chose pour les DDI, avec la [situation au 09/02](#).

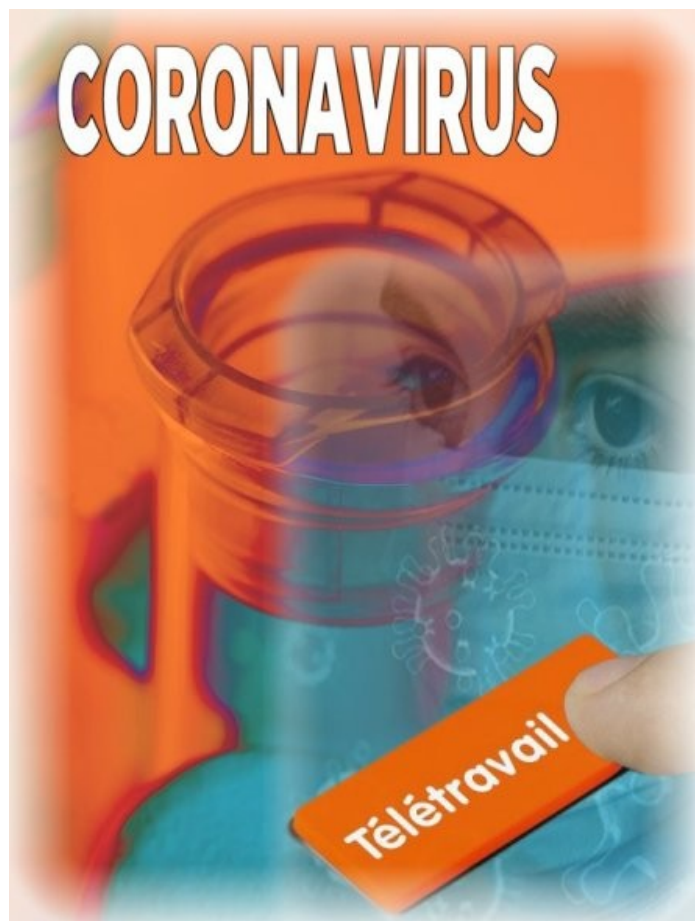
Au niveau Fonction Publique, deux réunions du comité de suivi de la crise sanitaire, en visioconférence avec le ministre Fonction Publique, le [11 février](#) et le [25 février](#).

Au ministère de l'Intérieur (MI), une [nouvelle instruction sur le renforcement du télétravail](#) a été diffusée le 02/02, notamment à l'adresse des DDI.

Le 1er ministre a adressé une [circulaire \(05/02\) aux ministres et administrations](#) pour leur rappeler les règles en matière de télétravail et leur responsabilité de protection des agents. Une sorte de rappel à l'ordre, de [certains services déconcentrés à la traîne sur le sujet](#).

Les textes d'application du décret du 14-09-20 relatifs à la [reconnaissance des pathologies liées à une infection au SARS-CoV2](#) sont parus. Ils détaillent pour chaque versant sa mise en œuvre.

La DGAFP a procédé à une [mise à jour \(05/02\) de la FAQ](#) (questions/réponses) sur la Covid-19.



MTE, DDI, FONCTION PUBLIQUE ...

Au MTE, 2 réunions de travail : une sur la [revue des missions](#) (08/02) et une autre, le 12/02, sur la [cartographie des futurs Comités Sociaux d'Administration](#) (CSA).

Côté DDI, tenue du [Comité Technique des DDI](#) le 28/01, et [courrier CFDT \(18/02\)](#) au secrétaire général du MI à propos des secrétariats généraux communs de département (SGCD).

Côté Fonction Publique, réunion le 05/02 du "machin", le [Comité interministériel de la transformation publique](#) (CITP). Le [CCFP s'est réuni le 22/02](#), avec pour thème, la diversité à favoriser.

L'[ordonnance sur la négociation et les accords collectifs](#) est parue au JO.

On note [une 1ère année laborieuse pour la rupture conventionnelle](#), et c'est peu de le dire !

Et pour 2022, c'est un [nouveau gel du point d'indice](#) qui nous attend !



AUTRES LIENS DE FÉVRIER ...

- [Le CEREMA opère sa mue](#) (29/01)
- [CEREMA : réponses du DG au CTE](#) (04/02)
- [CR de la réunion DAM/OS](#) (02/02)
- [Comité Technique ministériel du MAA](#) (28/01)
- [Note MAA indemnisation astreintes/interventions](#)
- [Fiche « repères »](#) (mise à jour du 26/02)
- [Les fiches pratiques : 3 nouvelles fiches ce mois-ci](#)

Les dernières ACTUALITES du SITE sont ICI

Pour d'autres photos

Cliquez aussi sur l'image



Joël PAGANIN a tiré sa révérence ce lundi 1^{er} février